



En Route Vers Le CFJ - CIRCUIT U12/U14 – NORD

CATHERINE LOCQUET

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES DU COMITE DU NORD DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2020

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des Championnats de France des Jeunes.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de la Ligue de Golf Hauts de France, du comité de golf du Nord (licenciés membres AS), entrant dans les critères d'index définis ci-dessous / catégories d'âge :

U12 : né(e)s en 2008 et après

U14 : né(e)s en 2006 et 2007

**ATTENTION : LES JOUEURS SOUHAILANT S'INSCRIRE DEVRONT OBLIGATOIREMENT AVOIR JOUÉ AU MOINS 1
COMPETITION EN STROKEPLAY AVANT LA PREMIERE QUALIFICATION**

Index retenus pour accéder aux qualifications régionales à la date limite d'inscription :

U12 : Filles : 35 et **Garçons** : 30

U14 : Filles : 30 et **Garçons** : 18

Toute demande de Wild Card pour participer à ces qualifications doit être adressée à la ligue sous accord du comité départemental par mail avant la date de clôture des inscriptions.

Distances de jeu préconisées :

[Cf recommandations Vademecum 2020](#)

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter-départementales avec un maximum de deux par ligue) »



Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	5540	4660	18	4910	4275

Ces qualifications sont qualificatives pour une phase interdépartementale qui se déroulera le 16 et 17 Mai 2020 au Golf de Dunkerque.

Des **qualifications directes pour l'interdépartementale** pourront être attribuées par le département sous forme de WC après les 2 épreuves.

Tous les jeunes présents au Ranking Jeunes (31 décembre 2019 et sur les mois suivants jusqu'au mois d'avril) sont exempts de la phase départementale ainsi que la phase interdépartementale.

Les quotas de places attribuées par catégorie pour la phase interdépartementale seront déterminés à l'issue des inscriptions à la première qualification :

U12 = Filles : x et Garçons : x
Benjamin(e)s U14 = Filles : x et Garçons : x

(Les quotas de places mentionnés ci-dessus ne tiennent pas compte des qualifications directes ainsi que des Wild Cards. Ces quotas sont indicatifs et ne deviendront définitifs qu'à la clôture des inscriptions ; ils peuvent être modifiables en fonction du champ de joueurs dans les qualifications.)

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve « non-fumeur » :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets, chariots électriques et appareils de mesures : Pendant les 2 tours, les cadets ne sont pas autorisés. Chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 du Vademecum FFG.

Accompagnateurs :

Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.



FORME DE JEU

2 tours de qualification : 18 trous par tour

1^{er} tour de qualification : Dimanche 08 mars 2020 au Golf de Bondues

2^{ème} tour de qualification : Dimanche 29 mars 2020 au Golf de Mormal

A l'issue de chaque tour, des points seront attribués aux 20 meilleurs jeunes pour chaque catégorie et par sexe. Le cumul des 2 meilleurs résultats permettra pour chaque catégorie d'attribuer les places pour la phase interdépartementale en fonction des quotas ci-dessus.

GRILLE DES POINTS

<i>Place</i>	<i>Catégorie A</i>
<i>Vainqueur</i>	225
<i>2^{ème}</i>	200
<i>3^{ème}</i>	175
<i>4^{ème}</i>	150
<i>5^{ème}</i>	125
<i>6^{ème}</i>	100
<i>7^{ème}</i>	75
<i>8^{ème}</i>	70
<i>9^{ème}</i>	65
<i>10^{ème}</i>	55
<i>11^{ème}</i>	50
<i>12^{ème}</i>	45
<i>13^{ème}</i>	40
<i>14^{ème}</i>	35
<i>15^{ème}</i>	30
<i>16^{ème}</i>	25
<i>17^{ème}</i>	20
<i>18^{ème}</i>	15
<i>19^{ème}</i>	10
<i>20^{ème}</i>	5

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve.